

# De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÛS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES  
Juin 2018 : N°281

## La bouche ouverte



*"Je souhaite aller plus loin dans le mouvement Emmaüs... !" Aurel, compagnon à la communauté des Essarts (La Roche sur Yon)*

# De Bouches à Oreilles

RÉGION EMMAÛS PAYS DE LOIRE POITOU CHARENTES  
Juin 2018 : N°281

## Le pince oreilles

Edito

Bonjour,

Ce Bouches à Oreilles est presque entièrement consacré à nos amis réfugiés ! Il faut dire que l'actualité nous y conduit : entre la loi "asile et immigration", les procès des délinquants solidaires, la marche des migrants, les manifestations du Col de l'Echelle, les élections italiennes etc...

L'immigration est un sujet passionné et passionnant qui nous pose les questions essentielles : y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ? Liberté égalité fraternité sont-ils des mots creux ou ont-ils encore un sens ?

En vérité nous sommes à une époque charnière ou l'individualisme et le repli sur soi, le nationalisme aussi, semblent devenir la règle.

Vous trouverez dans ce Bouches à Oreilles des raisons d'espérer et de continuer ce combat entamé par l'Abbé Pierre, dont nous sommes collectivement les héritiers.

**Bernard**

PS : Ce ne sont pas les déclarations de notre ministre de l'intérieur sur le "benchmarking" supposé des réfugiés qui rehaussent le débat ! Dans quel monde vit-il ? A-t-il déjà rencontré ceux dont il parle de façon aussi stupide ?

## Sommaire

Num 281 - 16 pages

- 2 : Edito...
- 3/5 : Interview de Aurel, compagnon à la communauté des Essarts et entretien avec Olivier.
- 6 : Emmaüs Saumur change d'air ! Invitation du groupe "Chrétiens Emmaüs".
- 7 : Vote de l'amendement "Emmaüs".
- 8/9 : Contre le délit de solidarité.
- 10/11 : Des réfugiés ballottés par les guerres et l'Histoire...
- 12 : La marche des migrants.
- 13 : Nous sommes une Europe accueillante.
- 14/15 : Concours de pétanque.
- 16 : Annick nous a quittés...

Directeur de Publication : Bernard ARRÜ  
Rédacteurs : JClaude DUVERGER  
et Georges SOURIAU  
Imprimé par "Les Ateliers du Bocage"  
EMMAÛS PEUPINS 79140 LE PIN

## Aurel, compagnon à la communauté des Essarts (La Roche sur Yon)

Accompagné de Michèle, une amie bénévole de la communauté d'Angers, nous rejoignons la communauté des Essarts. Nous sommes accueillis par Olivier le responsable qui nous dirige vers Aurel et l'invite à nous faire visiter la communauté. Durant ce parcours nous faisons connaissance puis nous rejoignons la salle à manger pour le traditionnel café. Toutes les compagnes et compagnons de retour à leurs occupations emmaüssiennes, nous commençons l'interview.

**BàO :** Comment t'appelles-tu ?

**Aurel :** Je m'appelle Aurel Gjuzja.

**BàO :** De quelle origine es-tu ?

**Aurel :** Albanaise.

**BàO :** Quand es-tu arrivé à Emmaüs ?

**Aurel :** Je ne me souviens pas bien du mois, mais je suis compagnon à Emmaüs depuis 2015.

**BàO :** Dans quelle communauté es-tu accueilli ?

**Aurel :** Je suis arrivé dans ma première communauté à Limoges.

**BàO :** Combien de temps restes-tu à la communauté de Limoges ?

**Aurel :** Un an et deux mois.

**BàO :** Quelle était ton activité ?

**Aurel :** Là bas, je faisais chauffeur de camion et j'étais à la vente dans la salle en centre ville. Je m'occupais de la caisse.

**BàO :** Un an et deux mois tu quittes Limoges. Pourquoi ?

**Aurel :** C'était ma première communauté et je voulais en voir d'autres afin d'avoir de l'expérience.

**BàO :** Dans quelle communauté arrives-tu ?

**Aurel :** Fin 2016, j'arrive à la communauté d'Angoulême. Je vais rester 18 mois dans cette communauté.

**BàO :** Quelles sont tes activités à Angoulême ?

**Aurel :** J'ai été responsable adjoint et je faisais la ramasse, je faisais aussi mécano sur les véhicules. Je travaillais avec les autres compagnons.

**BàO :** 18 mois après où vas-tu ?

**Aurel :** J'ai essayé à la communauté de Rochefort. Je n'y suis resté que deux mois.

**BàO :** Alors où vas-tu ?

**Aurel :** Je rejoins la Roche sur Yon pour aller à la communauté des Essarts.

**BàO :** Comment es-tu accueilli dans cette communauté ?



**Aurel :** Avec un grand plaisir. Si j'avais connu cette communauté avant je serais venu directement ici. Ce n'est pas que les autres n'étaient pas bien mais je n'y trouvais pas mon espace de vie.

**BàO :** Pourquoi tu as choisi Emmaüs ?

**Aurel :** Lorsque je suis arrivé en France j'avais des problèmes dans mon pays, l'Albanie. Je travaillais avec un avocat alors ministre, j'étais son chauffeur privé. C'était mon dernier travail, avant j'étais chauffeur routier longues distances. En tant que routier je suis allé en Italie, en Allemagne, en Hollande... Puis ceux de ma famille m'ont donné un traitement pour me tuer. Alors pour vivre j'ai été obligé de quitter mon pays. Cela devenait trop dangereux, alors j'ai rejoint la France.

**BàO :** Arrivé en France que fais-tu ?

**Aurel :** Je demande l'asile politique auprès de l'OFPPA, cela m'a été refusé...

**BàO :** Aujourd'hui où en es-tu avec les papiers ?

**Aurel :** Fin juin je devrais avoir mes papiers.

**BàO :** Arrivé à la communauté des Essarts que fais-tu ?

**Aurel :** Depuis deux mois que je suis ici je fais la ramasse comme chauffeur de camion. Je peux faire d'autre travail mais chauffeur c'est ma profession.

**BàO :** *Lors de la visite de la communauté tu as parlé d'un projet, peux-tu m'en dire plus ?*

**Aurel :** Avec toute l'expérience que j'ai vécue dans les diverses communautés ainsi que mon expérience personnelle je pense être capable de devenir responsable de communauté.

**BàO :** *Aurel, tu parles très bien le français : tu l'avais déjà appris avant de venir en France ?*

**Aurel :** Non je l'ai appris depuis que je suis en France.

**BàO :** Tu as suivi des cours ?

**Aurel :** J'ai commencé par apprendre le français par "Alpha Culture" durant 3 mois. Voulant être responsable je vais approfondir ma connaissance de la langue française, je peux déjà écrire en français. Lorsque je suis arrivé en France je ne connaissais pas un seul mot de cette langue. Le français malgré la difficulté à l'apprendre c'est une belle

langue.

**BàO :** *Chapeau ! Aujourd'hui tu t'exprimes très bien dans la langue de Molière !*

**Aurel :** Pour demander l'asile politique j'avais un traducteur, comme je connaissais l'italien c'est avec cette langue que je me suis exprimé avec lui. C'est en Italie que j'ai le plus voyagé comme chauffeur routier. J'ai vécu deux ans en Italie.

**BàO :** *Trois ans que tu es à Emmaüs ... peux-tu me parler des valeurs que tu as vécues dans les communautés ?*

**Aurel :** Malheureusement je n'ai pas connu l'abbé Pierre, il serait encore là, par respect, je lui baiserais la main en remerciement de ce qu'il a fait pour les pauvres en créant Emmaüs. Dans les premiers



moments de mon arrivée en France, pendant trois mois j'ai dormi avec les SDF dans la rue avant de rentrer à Emmaüs. C'était en novembre, décembre et janvier...

**BàO :** *Comment as-tu appris qu'à Emmaüs tu pouvais être accueilli ?*

**Aurel :** C'est un SDF, je me souviens bien de ce qu'il m'a dit : "Viens avec moi, nous allons à Emmaüs". Il m'a amené au magasin Emmaüs de Limoges. C'est comme cela que je suis arrivé dans les communautés Emmaüs.

**BàO :** *Aurel tu viens de nous parler à Michèle et à moi de ton parcours en communauté. Peux-tu nous parler de ce que tu as vécu en Albanie avec tes parents ?*

**Aurel :** Je suis né à Tirana la capitale de l'Albanie.

**BàO :** *Tu as des frères et des sœurs ?*

**Aurel :** J'ai deux sœurs et deux frères mais des demi-sœurs et frères. En 2002, j'avais 17 ans quand j'ai commencé à vivre seul, car mes parents ont été tués.

**BàO :** *Après le décès de tes parents as-tu encore*



### *des contacts avec tes sœurs et tes frères ?*

**Aurel :** Non je n'ai plus de contacts parce que c'est par eux que mon père et ma mère ont été tués. Ma grande sœur a tué mon père pour récupérer les propriétés de mon père. Après ma petite sœur a tué ma mère car elle vivait avec un autre homme, tout cela pour avoir les propriétés. Chez nous en Albanie, comme j'étais le plus petit je devenais le propriétaire des biens de mes parents. Alors mes sœurs ont essayé de me tuer. Durant trois jours je suis resté dans le coma à l'hôpital français de Tirana. À la sortie de l'hôpital c'est une femme médecin qui m'a expliqué toute l'affaire. Pour moi aujourd'hui ma seule famille c'est Emmaüs.

**BàO :** Avec ce que tu as vécu, tu arrives à dormir la nuit ?

**Aurel :** Je suis toujours avec un psychiatre, je ne suis pas malade mais je raconte tout ce que j'ai vécu là bas pour évacuer et me libérer. Jean Claude, c'est la première fois que je raconte toute mon histoire à quelqu'un. Je pense que cela va me faire du bien. Même si je voulais retourner en Albanie cela est impossible sinon je prends de grands risques et de plus je n'ai plus mon passeport.

**BàO :** Est-ce que tu t'impliques dans le mouvement Emmaüs ?

**Aurel :** Oui je suis allé dans beaucoup de réunions et assemblées générales. Comme je l'ai dit avant je souhaite aller plus loin dans le mouvement Emmaüs. J'ai aussi refait une demande pour les papiers peut être que j'aurai une carte de

séjour en juin.

**BàO :** *Merci Aurel, je te souhaite d'obtenir rapidement cette carte de séjour et de vivre en pleine harmonie à Emmaüs auprès des compagnes et compagnons.*

Interview réalisée par Jean Claude DUVERGER



## **Entretien avec Olivier, responsable aux Essarts : Hypothèse de travail sur l'avenir de la communauté...**

**Jean Claude :** L'espace de vente de Vairé est ouvert depuis combien de temps ?

**Olivier :** Un an et demi.

**Jean Claude :** Combien de gens y travaillent ?

**Olivier :** Tous les jours c'est 6 ou 7 compagnons des Essarts qui rejoignent Vairé et reviennent le soir à la communauté. C'est  $\frac{3}{4}$  d'heure de route pour aller à Vairé. Il y a un projet de créer une résidence sociale identique à celle que nous avons aux Essarts pour passer de 50 personnes accueillies à 100. Donc 50 sur les Essarts et 50 à Vairé. Ce plan est une hypothèse de travail.

**Jean Claude :** Vous en avez les moyens ?

**Olivier :** En 15 ans nous aurons quadruplé les effectifs sur la communauté, quadruplé les surfaces de vente, quadruplé les recettes, ce qui laissera aux plus jeunes à venir de quoi continuer confortablement. Nous sommes bien dans une hypothèse de travail.

**Jean Claude :** Vous avez un délai pour ce projet ?

**Olivier :** Il doit être compris dans les 4 ans. Nous commencerons administrativement en 2019 et la fin des travaux en 2022. En terme de chiffre d'affaires Vairé rattrape celui des Essarts avec leurs propres apports de don.

**Jean Claude :** Vairé deviendra t-elle une communauté ?

**Olivier :** Nous laisserons cela à nos successeurs, à mon avis OUI car 50 compagnes et compagnons aux Essarts et 50 à Vairé ce sera très compliqué à gérer. Les bénévoles de Vairé ne sont pas les mêmes qu'ici et la distance sera un obstacle, ce sera à nos successeurs de gérer cela. Nous ferons en sorte de laisser la communauté en bon ordre de marche pour la suite.

**"Augmenter l'accueil", c'est le projet de la communauté des Essarts !**

*Propos recueillis par Jean Claude Duverger.*

*"Nous sommes une Europe accueillante... laissez nous agir..."*

## Saumur : Emmaüs change d'air !

**Nouveau bric ouvert le 14 mai**



Ce 14 mai, Emmaüs lance un nouveau chapitre de son histoire saumuroise en ouvrant à 14h ses nouveaux locaux, situé au 62 rue Moïse Ossant.

*"Ce n'est pas un transfert souhaité mais contraint. Nous sommes un ERP (Etablissement Recevant du Public). En octobre 2013, la commission de sécurité a rendu un avis défavorable en raison du manque d'épaisseur de la charpente métallique. Le coût des travaux était estimé à 800000 euros. La sécurité ne se négocie pas..."* expliquent Elio Viveiros directeur, et Bernard Jarrige, président.

*"Rue Moïse Ossant, l'emprise est stratégique car nous serons situé sur un axe passager et près d'une zone Ecoparc qui se développe. On va aussi se trouver près du quartier de la Croix Verte où habire une population qui a besoin de nous... L'investissement se chiffre à plus d'un million d'euros. Pour cela nous avons contracté un emprunt sur 20 ans. C'est un vrai pari sur l'avenir. Merci à l'Adème, la Région, SVL, la Ville et Emmaüs France pour leur soutien financier..."*

Le site dispose d'un parking de 90 places...d'emplacement PMR et d'une borne pour recharger les véhicules électriques. La salle de vente est de 1800 m<sup>2</sup>... des ateliers de tri...des espaces de stockage et des bureaux...

Sur place, l'association propose des services comme l'aide contre le surendettement avec SOS Familles Emmaüs... l'aménagement d'un espace lecture et internet. L'idée est d'augmenter l'activité et donc l'emploi et les actions de solidarité.

En termes de conditions de travail pour les salariés et les bénévoles, c'est le jour et la nuit. Avec les nouveaux locaux, on espère recruter de nouveaux bénévoles et motiver encore plus nos donateurs...

Emmaüs Saumur c'est 10 salariés en contrats aidés, une dizaine de personnes en CDI, une centaine de bénévoles... La boutique accueille près de 1600 personnes par semaine... Emmaüs Saumur aide chaque année 300 familles en biens d'équipement... 800 000 euros par an de chiffre d'affaires, dont 25% sont reversés en aides financières pour des associations comme Emmaüs Habitat Solidarité et Les Restos du Coeur...

## Le petit groupe "Chrétiens Emmaüs"

vous invite

**les 23/24/25 septembre 2018**

à l'abbaye de Prailles

(près de St Maixent dans les 2 Sèvres)

Le thème choisi est :

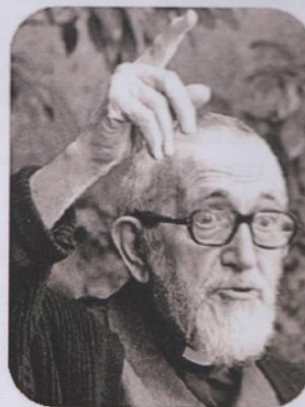
**"L'AUTRE..."**

Ouvert à tout compagnon ou ami  
qui désire échanger  
à partir de sa propre expérience  
avec des intervenants,  
à la lumière des textes bibliques...  
à la lumière des écrits de l'abbé Pierre...

**Pour information et inscriptions :**

**Vittorio 06 77 25 06 11**

**(compagnon à Emmaüs Châtelleraut)**



### Abbé Pierre:

*"Dieu n'est pas dans le ciel  
il est dans le pauvre type  
qui te parle en ce moment.*

*Le Christ est incarné  
dans ce voyou,  
ce voleur, ce menteur.*

*La gloire de Dieu  
est incarnée  
en toi qui lis,  
en moi qui parle."*

**Pour recevoir  
ce journal :**

**De Bouches à Oreilles  
vous intéresse ?**

Pas de problème ! Contact :

**Georges SOURIAU**

tél 0633764931

mail : [gsouriau@orange.fr](mailto:gsouriau@orange.fr)

adresse :

**Journal De BOUCHES à OREILLES  
Emmaüs Peupins  
79140 LE PIN**

## **“Amendement Emmaüs” : la première étape est franchie... pour faciliter l'intégration des réfugiés !**

La loi asile-immigration adoptée par l'assemblée nationale dimanche 23 avril en première lecture contient un amendement dit "Emmaüs" porté par le député de la 1ère circonscription du Cantal **Vincent Descoeur**. Deuxième étape à franchir : le Sénat...

Cet amendement vise à faciliter l'accès à un titre de séjour des compagnons. Adopté contre l'avis du gouvernement, il est le seul parmi les 323 amendements présentés par les députés du groupe Les Républicains à avoir recueilli un vote favorable. L'amendement prévoit que, pour bénéficier d'un titre de séjour, les compagnons devront obtenir un certificat délivré par la communauté Emmaüs qui attestera de leur parcours d'intégration.

### **A la clé : un titre de séjour au bout de 3 ans !**

Cet amendement a pour objet de renforcer la protection des compagnes et des compagnons d'Emmaüs. Leur activité solidaire au quotidien permettra d'accéder à un titre de séjour au bout de trois ans de vie en communauté.

Un titre de séjour temporaire pour motif exceptionnel... existe déjà pour des personnes qui participent à l'effort national en rendant service à la société ou en étant actif dans une association. Cet amendement vise à faire le lien entre ce titre de séjour spécifique et l'activité des compagnes et compagnons d'Emmaüs qui s'inscrit au cœur de la transition écologique et solidaire. Leurs actions autour de la collecte, de la réutilisation et du recyclage... permettent de développer une très importante solidarité à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Etre compagnes ou compagnons d'Emmaüs c'est aussi accéder à un parcours d'intégration complet à travers l'apprentissage du français, l'acquisition, l'approfondissement et la valorisation de compétences professionnelles, la découverte du vivre ensemble et des fondamentaux comme la citoyenneté, la mixité, la solidarité, la laïcité et la tolérance.

Cet amendement permettra également de renforcer la circulaire du 28 novembre 2012 qui clarifie les conditions de régularisation des étrangers en situation irrégulière et d'inscrire dans la loi la parti-

### **Le texte de l'amendement :**

*“Les personnes étrangères accueillies par les organismes visés au premier alinéa bénéficient de plein droit, après trois années de présence dans ces organismes, de l'admission exceptionnelle au séjour prévue à l'article L313-14 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile pour services rendus à la collectivité. Est exclu de ce dispositif l'étranger qui constitue une menace pour l'ordre public comme prévu à l'article L313-11 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.”*

cularité des compagnes et des compagnons Emmaüs.

Les communautés Emmaüs existent depuis 1949. Elles sont 119 sur le territoire et accueillent plus de 4 500 femmes et hommes en difficultés.

Les compagnes et les compagnons Emmaüs en situation irrégulière comme régulière participent à un écosystème solidaire. Sans rien coûter au contribuable, ils cotisent à la sécurité sociale, à l'URSSAF, à la caisse de retraite et déclarent leurs revenus. Cet amendement permettra de valoriser ce travail d'utilité citoyenne en permettant leur accès à un titre de séjour.

De manière plus large, ce statut permettrait de respecter la dignité des personnes accueillies et de reconnaître l'intérêt du modèle innovant et original proposé par le mouvement Emmaüs ou d'autres associations en matière d'insertion sociale.

### **Le texte “asile-immigration” est maintenant en route vers le sénat..**

et sera examiné fin juin, puis en commission mixte paritaire pour son adoption finale.

Nous avons gagné une première bataille mais restons vigilants car l'amendement a été voté contre l'avis du gouvernement et celui-ci pourrait décider de l'annuler. Ce résultat intervient après des rencontres, des discussions et surtout de belles visites dans les communautés qui ont permis aux élus de découvrir le travail d'Emmaüs et de voter en conséquence.

Par ailleurs, nous sommes également mobilisés pour dénoncer les atteintes intolérables aux droits fondamentaux des personnes migrantes de la loi asile-immigration. Si l'amendement est maintenu dans la loi, nous devons ensuite suivre de près le décret d'application pour que tout soit conforme à nos attentes.

**Le chemin est encore long mais on lâche rien ! On continue !**

## Contre le Délit de Solidarité !

*"Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?"*

Des hommes, des femmes, des enfants marchent dans la chaleur ou dans le froid, traversent des terres hostiles, bravent des traversées où s'engloutissent parfois les rêves d'un avenir meilleur. Face à des exilés qui se trouvent le plus souvent dans une situation de grande précarité et de détresse psychologique, le gouvernement français construit un mur législatif non moins inhumain que ceux élevés en Hongrie, en Palestine ou au Sud des Etats-Unis. Dans les cols enneigés, sur les routes, dans les villes, c'est la traque, l'enfermement dans des lieux qui n'ont pas le nom de prison mais y ressemblent étrangement.

Et l'Union Européenne, peuplée de 500 millions d'habitants ne peut faire face à des demandes d'asile qui représentent 0,5 % de sa population !!! Un jour, on se souviendra de ceux qui ont criminalisé ce geste élémentaire d'humanité...

Face à ce qui constitue un véritable état d'urgence, on se souviendra aussi des milliers de bénévoles qui ont résisté les bras ouverts à un texte inique, à une politique qui exhale les relents d'une histoire récente, qui véhicule la haine et l'exclusion pour mieux faire passer une restriction des droits de tous les citoyens. Et pour faire oublier les responsabilités de la France dans les guerres, les violences et la corruption de ses "obligés".

Un nouveau rapport de force se construit cependant dans la société civile, pour dénoncer des situations inacceptables, pour exiger un monde plus sûr et plus fraternel. Des milliers d'hommes et de femmes se mobilisent, et sans doute faudra-t-il compter avec eux.

Ci-dessous des extraits d'un texte du Collectif "Tous Migrants Savoie"...

Dans

**"LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE"**  
il y a bien **SOLIDARITE !**

Le délit de solidarité est une trahison de l'Etat qui s'en prend aux solidaires au (faux) prétexte qu'ils "jouent le jeu des passeurs", dicit E. Macron lors de son intervention télévisée du dimanche 15 avril. Il faut rappeler que la fonction de l'Etat est d'assurer la cohésion sociale, c'est-à-dire la solidarité... comme l'indique la devise inscrite au fronton de nos écoles, "Liberté Egalité Fraternité". Au contraire, E. Macron exacerbe les tensions sociales et criminalise la solidarité : dans les Alpes-Maritimes, à Briançon avec trois incarcérations, dans le Nord-Pas-de-Calais, à Paris, demain partout...

Dire que les députés ont assoupli le délit de solidarité n'est qu'une manière de communiquer, dont le gouvernement et les médias qui le servent ont une grande expérience. L'objectif est de faire croire que E. Macron et G. Collomb seraient en fait conciliants. C'est tout le contraire. Soyons clair : ou bien il y a un délit ou bien il n'y a pas de délit. Le seul assouplissement cohérent, pertinent, c'est la suppression totale et entière du délit de solidarité pour les solidaires, car les solidaires ne sont pas des délinquants. Point barre.

**C'est l'Etat qui est délinquant** en refoulant illégalement les migrants, y compris les mineurs, en Italie.

**C'est l'Etat qui est délinquant** pour non assistance à personne en danger... et même pour mise en danger d'autrui, tant sur les frontières que dans des formes d'abandon des migrants qui se multiplient sur tout le territoire.

### En réponse aux "identitaires" !

*Le vendredi 4 mai, une trentaine de militants Emmaüs - Article 13 !, accompagnés de bénévoles des associations "Tous migrants" et du "Refuge Solidaire", ont installé symboliquement des portes ouvertes sur le Col de Montgenèvre - dans les Hautes-Alpes. (voir photos...)*

*Un message d'hospitalité et d'humanité, à l'endroit même où des groupuscules identitaires ont organisé une action anti-migrants quelques jours auparavant. (voir encadré page suivante)*

*L'été dernier face à la tragédie humaine qui se joue tous les jours en Méditerranée, une centaine de militants Emmaüs et de compagnons avaient déjà installé une porte ouverte face à la mer, sur la plage de Tarifa en Espagne, pour exprimer la volonté d'accueillir dignement ces exilés.*







**C'est l'Etat qui est délinquant** en refusant de faire respecter la loi aux conseils départementaux, qui refoulent de l'aide sociale à l'enfance des jeunes pourtant mineurs.

**C'est l'Etat qui est délinquant**, enfin, lorsqu'il poursuit des citoyens qui font son travail, qui garantissent la solidarité, la fraternité, la cohésion sociale, la coopération... autant de missions de l'Etat pour lesquelles nous payons des impôts.

### **Tout cela pour donner des gages aux partis de droite et d'extrême droite !**

L'Etat refuse d'assumer ses fonctions tant elles sont contraires à sa stratégie qui consiste à mettre de l'huile sur le feu, bêtement, contre-productive pour l'ensemble de la société. Sa stratégie est bornée et très dangereuse. Son objectif, en réalité, est de donner des gages aux dirigeants de certains partis politiques, à droite et à l'extrême droite. La dureté des derniers gouvernements ne fait qu'attiser les surenchères.

On le voit avec la gesticulation de mouvements fascistes sur les frontières, le 22 avril dans le Briançonnais. Soyons clair : l'Etat est entièrement responsable de cette surenchère, et dorénavant il est comptable de tous les débordements qui pourraient en découler.

Cette attitude de la part de l'Etat génère par ailleurs un grand malaise et une grande souffrance

chez un bon nombre de fonctionnaires qui ont une image de leur fonction positive, altruiste, au service de l'humain et de la solidarité.

Il est bon de rappeler que l'article 28 de la loi du 13 juillet 1983 précise : "Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public."

*Marc Pascal, collectif "Tous Migrants Savoie"*



### **Deux poids... deux mesures... !**

Le samedi 21 avril, en plein débat parlementaire sur la loi Asile et Immigration, le groupe d'extrême droite **Génération identitaire** menait une opération médiatique anti-migrants au col de l'Echelle dans les Hautes-Alpes (1762 mètres), le plus bas entre la France et l'Italie, dans la montagne encore enneigée. Cette manifestation haineuse a pu se dérouler sans entrave policière. En réaction, dès le lendemain, des militants italiens, suisses et français franchissaient la frontière au col de Montgenèvre pour mettre à l'abri à Briançon une quarantaine de migrants. Le 24 avril, le tribunal de Gap plaçait en détention provisoire deux Suisses et une Italienne, avant de les libérer deux jours plus tard et de les placer sous contrôle judiciaire. Ils devaient comparaître le 31 mai pour "aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière". Ils encourent dix ans de prison et 750 000 euros d'amende. Le groupe Génération Identitaire n'a pas été inquiété !